

Publicité

Pouvoir adjudicateur :

Désignation:

Mairie de Saint-Cyprien

Place Desnoyer 66750 Saint-Cyprien

Téléphone : 0468376800

Fax: 0468214389

Adresse internet: http://www.saint-cyprien.com

E-Mail: christophe.vidal@stcyprien.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s):

• Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Remplacement des menuiseries dans les ERP de la commune de Saint-Cyprien

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Bâtiments communaux de Saint-Cyprien

Code NUTS: FRJ15

CPV global à la consultation **CPV** principal : 45421150-0

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché public.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude:

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant:Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers ou équivalent européen.
- Capacité économique et financière :
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- Capacité technique et professionnelle :
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite: Une visite sur site est obligatoire avec prise de RDV auprès de M. DELMAU Alexandre, Service Patrimoine Bâti. Un PV de visite sera remis lors de la visite et devra être joint en copie dans l'offre du candidat dans le cas contraire l'offre ne sera pas analysée et se verra rejetée.

Cette visite a pour but d'estimer au mieux les contraintes, les moyens à mettre en œuvre et la prise de côte définitive..

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 5 sur 100 points.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Exprimés en jours ouvrés uniquement, il sera calculé ainsi : délai le plus court / délai du candidat x 5

2. Critère Prix pondéré à 40 sur 100 points.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

le critère prix sera calculé à partir de l'offre proposée par le candidat : offre la moins disante / offre du candidat x 40

3. Critère Valeur technique pondéré à 55 sur 100 points.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Elle sera appréciée au regard d'un mémoire technique décrivant la fourniture proposée ainsi que des précisions qui permettront d'évaluer la qualité de la fourniture. Une note sur 10 sera attribuée à chaque candidat sur la valeur technique : le calcul sera le suivant : note attribuée / 10×55

dont le Barème est le suivant :

- Très Bon ou Idéal : 10 ou 9

Bon: 8 ou 7Moyen: 6 ou 5Insuffisant: 4 ou 3Très insuffisant: 2 ou 1

- Absence de mémoire ou Nul : 0

Renseignements d'ordre administratif:

Numéro de référence du marché : MAPA N° 22F0062 La présente consultation est une consultation initiale. Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/08/2022 Date limite de réception des offres : 27/09/2022 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Les dépenses effectuées au titre du présent marché seront imputées sur le Budget de la Commune de Saint-Cyprien au titre de l'exercice 2022 et suivants..

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

Service pour renseignements sur recours

Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34000 Montpellier France

Tél: 0467548100 fax: 0467548156

Courriel: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Adresse Internet (URL): http://www.montpellier.tribunal-administratif.fr

Conditions de remise des candidatures

Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement transmis par voie électronique seront signés par le candidat selon les modalités prévues par arrêté du ministre chargé de l'économie.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraine l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

• pour les renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Saint-Cyprien / MP RC Correspondant : M. Romain Camos

Adresse : Hôtel de ville

Place Desnoyer 66750 Saint-Cyprien Tél: 0468376800 Fax: 0468214389

Courriel: romain.camos@stcyprien.fr

Adresse Internet: http://www.saint-cyprien.com

• pour les renseignements d'ordre technique :

Mairie de Saint-Cyprien - Service Patrimoine Bâti AD

Correspondant: M.Alexandre DELMAU

Adresse : CTM Rue Courteline

66750 SAINT-CYPRIEN Tél: 06.63.37.29.55 Fax: 04.30.95.05.20

Courriel: alexandre.delmau@stcyprien.fr

Adresse Internet: http://www.saint-cyprien.com